

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 46

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nécessaire pour la modifier est différente de celle qui est nécessaire pour voter une loi ordinaire. A) Une loi ordinaire doit être acceptée par les deux Chambres à la majorité relative. B) Toute loi entraînant un changement constitutionnel est soumise à deux votations: en premier lieu, elle doit être acceptée par les deux Chambres à la majorité relative, et ensuite, après que de nouvelles élections générales aient eu lieu, être votée par la majorité des deux tiers des Chambres réunies en session générale.

CORRESPONDANCE

A la rédaction du *Mouvement Féministe*, Genève.

Genève, le 7 juillet 1916.

Mesdames,

Les femmes sont ou peuvent être électeurs de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Cela m'encourage à vous poser une question, qui les intéresse tout particulièrement.

Les psaumes et cantiques du Psautier romand, en usage dans le culte de cette Eglise, sont harmonisés à quatre voix; deux féminines et deux masculines: soprano, alto, ténor et basse. La mélodie du cantique est presque toujours confiée à la voix la plus élevée.

Comment se fait-il donc que, de toute ancienneté d'ailleurs, on confie le soin de diriger le chant de l'assemblée à un chantre, soit à un ténor ou à une basse, qui entonne, de sa voix mâle, la partie dévolue au soprano, voix féminine?

Pourquoi, au lieu de chantres, n'a-t-on pas des « chantresses »?

L'anomalie me paraît singulière. On ne niera pas qu'elle soit contre nature, puisqu'elle charge un homme de ce qu'une femme seule pourrait faire, savoir de chanter une partie écrite pour voix de femme. Elle vient sans doute d'une époque où l'on considérait comme contraire à la réserve qui sied au sexe féminin de s'exposer à la vue d'une assemblée même religieuse ou surtout religieuse.

Nous n'en sommes plus là, heureusement!

Alors, pourquoi pas des femmes pour chantres dans nos églises?

Le chant cultuel y gagnera. D'abord parce qu'il y a certainement à Genève un plus grand choix de belles voix, bien exercées, de femmes que de belles voix idem d'hommes. Ensuite, parce que les participants au chant dans les différentes parties ne seront pas déroutés, comme aujourd'hui, par une voix dirigeante qui chante une partie qui n'est pas la sienne.

Telle est, Mesdames, ma question. Vous voudrez bien noter qu'elle est désintéressée, venant de

Un monsieur.

* * *

La remarque de notre correspondant est parfaitement juste, et nous souscrivons pleinement à ses considérations. A nos Associations féministes maintenant de saisir la balle, et de faire des démarches auprès des Consistoires et Synodes respectifs de nos différents cantons, quand une place de chantre sera vacante dans l'une ou l'autre de nos églises.



*Association nationale suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Groupes.

LAUSANNE. — Dans sa dernière séance, le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a reconstitué son Bureau comme suit: M^{lle} Lucy Dutoit, présidente, en remplacement de M^{me} Girardet-Vielle, démissionnaire; M. le professeur Dr Muret, vice-président; M^{lle} Nicodet, secrétaire; M^{me} Piguet-Truan, secrétaire correspondante; M^{lle} Pittet, trésorière. — L'Association se réunissait dimanche 9 juillet, pour un thé de clôture. M. le Dr et M^{me} Machon eurent l'aimable et délicate idée d'inviter toute la Société chez eux, dans leur propriété « Le Châtaignier », à Chamblande. M. le Dr Machon souhaite la bienvenue à ses hôtes en exprimant le désir

que l'avenir réponde aux espérances et aux travaux de l'Association. Il exprime également en quelques mots sentis, la sympathie, l'affection et la confiance avec laquelle l'assemblée accueille sa nouvelle présidente, M^{lle} Lucy Dutoit. M^{lle} Dutoit répond avec une parfaite aisance, et entre de suite dans ses nouvelles fonctions en présidant le thé champêtre. M^{lle} Rouffy présente ensuite un travail excellent, plein de tact et de bon sens, sur *la femme suisse et les internés*. Quelques jeunes demoiselles donnent ensuite une petite représentation comique sous la forme d'une *Revue féministe*, composée par deux d'entre elles. C'est charmant de fraîcheur, d'à-propos et de malicieuse gaité. Cette note juvénile est bienfaisante et laisse l'impression que l'A. V. S. F. ne s'éteindra point, faute de jeunes membres.

A. P.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — Les rapports de cette société sur son activité pendant l'hiver précédent viennent de nous parvenir, et nous en donnerons ici quelques brefs extraits. — Le rapport présidentiel, d'une tenue littéraire à laquelle ce genre de prose nous a malheureusement peu accoutumées! passe en revue les différents événements de l'année. 35 nouveaux membres sont entrés à l'Union, qui en a d'autre part perdu 21 par démission ou par décès: l'augmentation n'est donc que de 14 pour l'année 1915. La guerre a naturellement influencé l'activité des membres: ni la section pédagogique, ni celle d'éducation mutuelle, ni celle d'études féministes, ne se sont réunies, et la section d'art n'a pu donner d'autre preuve de sa vitalité que la charmante soirée d'Escalade, et une causerie de sa présidente, M^{me} E. Gautier, sur *la Côte d'Azur*, au mois de février. La vie intellectuelle proprement dite de l'Union n'a pas été beaucoup plus active, mais le but de cette société n'étant pas de faire concurrence à des associations purement littéraires, on peut énumérer avec satisfaction, d'abord la conférence de M^{lle} Haltenhoff sur *Ernest Zahn*, qui a donné au comité l'idée d'organiser, pour l'hiver prochain, un cours sur la littérature alémanique; puis celle de M. Kartewski sur quatre femmes russes éminentes, et celle de M^{lle} Hélène Naville sur *Une page d'histoire genevoise*. — Les Thés de membres ont eu lieu dès octobre, et celles qui y ont assisté ont pu entendre successivement des lectures (M^{me} Lily Pommier), de la musique, des causeries (M^{les} Meyer et Bréting). Cette dernière a parlé avec émotion des soldats français aveugles, alors que dans le même ordre d'idées, M^{lle} Saunier nous avait fait part de ses expériences d'infirmière. Mais l'activité de l'Union en faveur des soldats et des victimes de la guerre ne s'est pas bornée à ces conférences: dès le mois de janvier, des réunions de couture hebdomadaires ont été organisées, sous la direction de M^{me} Welter, en faveur des Serbes d'abord, des Polonais ensuite. Il en est résulté douze ballots, qui ont été expédiés directement à leurs malheureux destinataires, et cela sans préjudice pour les Crèches, l'Œuvre des Bas-Fonds, l'Asile de Burligny, auxquels il a été adressé, comme de coutume, de copieux envois. — Le Bureau de placement a fonctionné régulièrement, sous la direction consciencieuse et attentive de M^{lle} Steffen. D'avril 1915 à avril 1916, il a reçu 783 inscriptions; 373 places ont été offertes, dont 103 ont été pourvues. — Le Bureau auxiliaire de surveillance, composé de M^{lle} Meyer et de M^{mes} Schreiber-Favre, Kather et Rappaport, s'est réuni chaque semaine, et, grâce à l'optimisme courageux de son agente, M^{lle} Sibilin, a pu résoudre quelques-uns des problèmes douloureux soulevés par le défilé lamentable d'existences anormales. — Il faut encore rappeler les exercices pratiques de discussion, organisés de concert avec l'Association pour le Suffrage féminin, sous la direction experte de M. le prof. Paul Moriaud, avant d'arriver aux conférences d'éducation nationale, qui ont constitué le fonds principal des préoccupations du Comité. L'idée, émise déjà en automne, prit plus d'ampleur après les séances de l'Alliance, à Berthoud, où M^{me} Pieczynska donna, dans une magistrale étude, un programme de travail admirable dans sa précision, son ordre logique et complet. La bienveillance générale en encouragea la réalisation, bienveillance du Département de l'Instruction publique d'abord, qui mit sans frais à la disposition de l'Union soit une salle, soit l'Aula de l'Université; de la part des conférenciers ensuite, professeurs, députés, conseillers nationaux, le chef de notre gouvernement lui-même; du public, enfin, nombreux, régulier et sympathique. On sait que ces conférences seront imprimées en un